

LISTE D'UNION POUR VERSAILLES

Engagez-vous pour votre quartier!

Notre liste d'union pour Versailles a été élue au 1^{er} tour des élections municipales avec 64,56 % des voix. L'ensemble de notre équipe tient encore à remercier toutes celles et ceux qui nous ont offert leur soutien et leur confiance renouvelée.

La loi impose la création des Conseils de quartier pour les communes de plus de 80000 habitants et laisse toute liberté pour leur délimitation, leur fonctionnement et leur composition. À Versailles, nous avons développé depuis des années ces outils consultatifs et choisi de leur donner un rôle significatif avec un fonctionnement et une composition qui le permet.

Le rôle de ces Conseils de quartier et Instances est de recevoir l'information sur les actualités de la mairie via les présidents et vice-présidents nommés par le maire, les projets envisagés dans leur quartier et leur avancement, émettre un avis ou apporter leur contribution d'usager à ces projets, transmettre ces informations aux habitants et recueillir leurs avis; transmettre

à l'équipe municipale, les demandes, les propositions et les remarques des habitants du quartier et s'assurer du traitement de ces demandes. Ils mènent des travaux de réflexion sur la vie de quartier et participent à l'animation des quartiers.

Ces Conseils et Instances de quartier se réunissent plusieurs fois par an. Des groupes de travail ou commissions peuvent aborder des thématiques plus précises: voirie, espaces verts, animation...

Les maisons de quartier sont en lien permanent avec les Conseils de quartier, le directeur participe aux réunions.

Les Conseils de quartier sont composés de trois collèges: 10 représentants des habitants, 10 représentants d'associations et 10 personnes nommées par le maire. Pour cette nouvelle mandature, la délibération votée au dernier Conseil municipal crée 7 Conseils de quartier (Bernard de Jussieu, Chantiers, Clagny-Glatigny, Montreuil, Notre-Dame, Porchefontaine, Saint-Louis) et 2 Instances (Gally, Satory). Les habitants du domaine du Château ont une instance très particulière eu égard à la spécificité de leur statut. Pour Gally et

Satory, tenant compte aussi de leur particularité, les instances auront deux collèges: 10 représentants des habitants et 10 nommés par le maire.

Pour constituer les 7 Conseils de quartier et les 2 Instances, un appel à candidatures est organisé. Les informations sont notamment précisées sur le site Internet de la Ville et dans les pages de ce magazine. Vous pouvez vous impliquer dans la vie locale en rejoignant ces Conseils de quartier ou Instances en remplissant le formulaire en ligne sur Versailles.fr jusqu'au 3 juillet 17h. Les maisons de quartier sont à votre disposition pour vous aider à remplir le formulaire.

Le service des Élections de la Ville examinera les candidatures. S'il est constaté plus de 10 candidatures dans un collège, un tirage au sort sera effectué par le service des Élections de la Ville le 14 septembre à 18h à l'Université ouverte de Versailles.

La composition complète de ces Conseils de quartier et Instances sera publiée sur Versailles.fr fin septembre. Une information sera présentée dans le magazine et au Conseil municipal.

La majorité municipale

UNION DES DROITES POUR VERSAILLES

Servir Versailles sans compromis!

Au terme de plusieurs mois de campagne pour les élections municipales, je tiens à saluer l'engagement remarquable de celles et ceux qui ont porté, à mes côtés, un projet exigeant pour Versailles. Ensemble, nous remercions tous les Versaillais qui ont soutenu notre liste.

En un temps très court, nous avons su constituer une équipe soudée, compétente et profondément attachée à notre ville. Des femmes et des hommes d'horizons différents, réunis par des valeurs communes: le sens de l'intérêt général, la défense de la famille, l'exigence de clarté et la volonté de redonner un cap à Versailles, une ville qui manque aujourd'hui d'ambition et s'endort peu à peu. Cette dynamique collective restera, l'une des grandes réussites de cette campagne.

Si les urnes n'ont pas consacré notre démarche, elles ont confirmé l'intérêt des Versaillais pour les grands axes que nous avons défendus: le développement économique, la famille et la sécurité. Elles renforcent ainsi notre déter-

mination à poursuivre ce travail dans la durée.

Cette campagne aura également été, pour moi, l'occasion d'un choix clair: celui de refuser toute compromission avec la macronie, dont les orientations nationales comme locales contribuent à brouiller les repères et à affaiblir durablement notre pays comme nos collectivités. Celui aussi de ne pas céder à la facilité d'accords de circonstance avec une gauche dont les propositions sont, à bien des égards, en rupture avec les équilibres qui ont fait la force de Versailles.

Ce choix de cohérence et de fidélité à nos convictions a un prix. Je l'assume pleinement. Car, en politique, la constance et la clarté doivent toujours primer sur les arrangements.

Aujourd'hui, avec les membres de mon équipe élus conseillers municipaux, Marie Seznez, Steven Lafosse Marin et Alaïs Seguy-Coulon, nous faisons le choix de siéger clairement dans l'opposition, afin de ne pas entretenir de confusion auprès des Versaillais. Cette opposition sera constructive, fidèle à nos priorités,

portée par la sincérité de notre engagement et par la pertinence des idées que nous avons défendues.

Nous exercerons ce rôle avec sérieux, exigence et sens des responsabilités: en étant à la fois vigilants sur les décisions prises, mais aussi force de proposition chaque fois que l'intérêt de Versailles l'exigera.

Nous resterons pleinement engagés au service des Versaillais, avec la même détermination. Les défis pour notre ville sont nombreux: évolution de son équilibre urbain, préservation de son identité, maîtrise de son développement. Ils nécessitent un cap clair et une vision assumée.

Avec toute l'équipe que nous avons constituée, nous continuerons à porter cette ambition pour Versailles. Une ambition fondée sur la responsabilité, la lucidité et l'attachement profond à ce qui fait l'âme de notre ville.

Tout commence. L'avenir reste à écrire. Ensemble, réveillons Versailles!

Olivier de LA FAIRE
Conseiller départemental des Yvelines
Conseiller municipal

AVERTISSEMENT: ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VERSAILLES POUR TOUS.TES

Le 15 mars 2026, vous avez été plus de 1 800 à faire le choix d'une gauche constructive à Versailles. Ce résultat nous permet aujourd'hui de siéger au conseil municipal. Nous vous remercions pour cette confiance et nous nous engageons à vous représenter fidèlement.

Dans une assemblée très largement dominée par la majorité municipale, nous entendons jouer pleinement notre rôle : celui d'une opposition constructive, exigeante et vigilante, attachée à la transparence des décisions publiques et à l'intérêt général. Nous questionnons les choix, alertons lorsque nécessaire et proposons des améliorations concrètes pour le quotidien des Versaillaises et Versaillais. Nous porterons cette exigence notamment dans les commissions des finances et du CCAS.

Lors des premières séances du conseil municipal, certains échanges ont pu interroger sur la place laissée au débat et à l'expression des élus dans le cadre

des votes. Ces situations, telles que nous les avons constatées en séance, posent une question essentielle : chaque élu peut-il réellement se prononcer en conscience sur les décisions soumises au conseil ?

Nous avons également soutenu une proposition d'amendement relative aux conseils de quartier, visant à éviter des distinctions susceptibles de créer des incompréhensions entre les quartiers de la commune. Cette proposition n'a pas été retenue sans qu'un débat de fond puisse véritablement s'engager.

Nous défendons une démocratie locale fondée sur la transparence, la qualité du débat et la capacité des élus à enrichir les décisions. Elle est pour nous une condition essentielle d'une action municipale juste et efficace.

Il est encore trop tôt pour tirer un bilan, mais déjà possible d'interroger la manière dont fonctionne notre assemblée.

Nous serons présents, attentifs et déterminés à défendre une démocratie locale vivante, exigeante et transparente.

Votre élu au conseil municipal,
Geoffrey LANDRAIN

Contact : contact@versaillespourtoutes.fr

LA GAUCHE CITOYENNE, ÉCOLOGISTE ET POPULAIRE POUR VERSAILLES

Reprendre la main sur le cycle de l'eau : un enjeu social et écologique !

La Gauche citoyenne écologiste et populaire, par la voix de son élue Tess Rendina-Mancuso, aura à cœur, pendant les 6 années de son mandat, de défendre les services publics et leur gestion afin de préserver les intérêts des usager-es habitant-es versaillais-es et afin de répondre de la manière la plus adaptée aux enjeux climatiques qui viennent.

Les périodes de stress hydrique à Versailles, comme en France et dans le reste du monde, sont vouées à se multiplier, s'amplifier et se prolonger. Par ailleurs, les pollutions de l'air, des cours d'eau et des nappes phréatiques ont un impact sur la potabilité de l'eau et donc sur son traitement. Dans ces conditions, la préservation de notre système d'assainissement, de transport et de distribution d'eau est cruciale. C'est dans le cadre d'une régie publique, gérant l'eau comme un commun et non comme une marchandise, que

l'intérêt des usager-es, habitant-es est le mieux respecté.

A Versailles, l'assainissement de l'eau est déjà géré par une régie publique tandis que la distribution est, elle, assurée par un syndicat intercommunal qui regroupe principalement les communes de SQY et de Versailles Grand Parc. Ce syndicat a fait le choix de sous-traiter cette prestation à une multinationale de l'eau dans le cadre d'une DSP (délégation de service public).

Un projet de renouvellement de cette DSP est en cours pour la période du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2038. A ce jour, l'appel d'offre pour le renouvellement de la DSP est bloqué par le tribunal administratif de Versailles, ce qui offre l'opportunité de faire passer la gestion de la distribution de l'eau en régie publique.

L'enjeu est majeur car d'ici 2038, vu l'ampleur des effets du changement climatique sur la disponibilité et la qualité de l'eau, la gestion de cette ressource devra être de la meilleure qualité possible. Lorsque le

réseau d'eau est géré en régie publique, on constate une nette amélioration de la gestion de l'eau, visible également sur facture des usager-es : forte réduction des fuites grâce à un meilleur entretien des canalisations, répercussion réduite des travaux d'investissement sur la facture, absence de bénéfices versés aux maison-mères des multinationales, possibilité de mieux contrôler la qualité de l'eau, etc.

Nous considérons par ailleurs que les décisions concernant la gestion de l'eau devraient être concertées en regroupant les habitant-es, les associations de défense de l'environnement, les associations de défense des consommateur-ices, les syndicats, afin de se préoccuper de la gestion de l'eau comme d'un tout : de la tarification à la qualité de l'eau en passant par la question du cycle. Pour aller plus loin, www.facebook.com/collectifEauVSQY.

Pour nous contacter :

gauchecitecopop.versailles@gmail.com

La Gauche citoyenne, écologiste et populaire pour Versailles

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES 2026

Des conseils de quartier au foot à Montbauron : à la recherche de l'intérêt général...

« **A** Versailles, nous avons beaucoup de chance ! » : c'est ce que j'ai souvent entendu pendant la campagne des récentes élections municipales. Et pourtant, avec notre liste citoyenne, nous avons aussi perçu des difficultés bien réelles - du manque de médecin traitant ici, des logements sociaux insalubres là, des places de crèches manquantes ou des écoles mal adaptées au changement climatique. Nous avons aussi compris que les associations et certains Versaillais étaient prêts à mener de nouveaux projets ambitieux, qu'il existait un potentiel pour faire de Versailles une ville plus dynamique, durable et solidaire. Nous remercions vivement tous ceux avec qui nous avons pu échanger, sur leurs problèmes comme sur leurs idées pour l'avenir : c'était enthousiasmant ! Tellement enthousiasmant que nous vous proposons de continuer à discuter, délibérer et imaginer... pour faire vivre notre démocratie locale,

même en dehors des élections. Alors, comment ?

Première option : candidater pour les conseils (ou instances) de quartier. Ils sont obligatoires dans toutes les villes de 80 000 habitants, et Versailles en compte 9 (Gally étant le petit nouveau). Que vous soyez représentant d'une association ou habitant inscrit sur les listes électorales, vous pouvez candidater en ligne avant le 3 juillet pour un tirage au sort en septembre. Certes les conseils de quartier à Versailles n'ont qu'un pouvoir limité et sont principalement un lieu d'informations dispensées par la mairie. Mais la communication est normalement ouverte dans les deux sens : rien n'empêche de mettre en lumière certains besoins du quartier. Et si vous ne vous sentez pas prêt à vous engager, je vous invite à repérer qui seront les conseillers de votre quartier, et à interagir avec eux.

Deuxième option : rejoindre ou soutenir une association. Elles sont très nombreuses et souvent dynamiques à Versailles.

J'aimerais en mentionner une qui a besoin de votre avis dès ce printemps : le Football Club de Versailles. Après des années à progresser tant côté amateurs (avec plus de 1 200 licenciés), que côté professionnel (avec une équipe en National), le club a besoin d'étendre ses infrastructures. Le club de football de Versailles qui s'entraîne à Bougival et joue à Saint-Germain-en-Laye : cela n'a ni bon sens ni avenir. Le club a pris 9 engagements pour un retour responsable à Montbauron : dites leur ce que vous en pensez.

Troisième option : échanger avec les conseillers municipaux. Vous pouvez compter sur moi pour être à votre écoute ! Faire entendre sa voix, débattre et rechercher l'intérêt général : c'est le meilleur moyen de bien vivre ensemble, à Versailles, comme ailleurs. Cela dépend de chacun d'entre nous.

Carole Filleur, pour la liste citoyenne
Ensemble Vivons Versailles 2026
carole.filleur@versailles.fr
ensemblevivonsversailles2026.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ÉCHANGER » ÉTAT CIVIL

Naissances

Nos meilleurs vœux de bienvenue à...

16 novembre : Victoire Boussard

24 décembre : Adem Alkurd

4 janvier : Andréa Jacques /

Inès Merland de Chaillé

6 janvier : Noah Pagès

7 janvier : Alban Dor

10 janvier : Lucas Nghiem Loridan /

Nino Gauthier Fauconnier /

Eden-Henri Sigoue /

Ella Sagna

12 janvier : Charlotte

Vantheemsche

13 janvier : Adélaïde Grosbois

14 janvier : Nelya Haddadi /

Anselme Busquet de Caumont

15 janvier : Augustin Astruc /

Imran Kaba

16 janvier : Suzanne Le Provost /

Hedi Aouida /

Joséphine Berriat

19 janvier : Adhémar Guillot /

Hector Artur

20 janvier : Adèle de Sainte-Marie

22 janvier : Matthieu Balvay /

Suzanne Collet

23 janvier : Marilia Kourta /

Ayden Hée Celestin

24 janvier : Castille George

26 janvier : Louis Berthier /

Augustin Louvet / Basile Louvet

27 janvier : Charle Mitteault

Luneau /

Mathis Ruillet

29 janvier : Faustine de Beaumont

31 janvier : Alya Bourdin /

Jannah Jemai

2 février : Maxence Maldera

3 février : Capucine Langlois

Boucher

4 février : Henri Michallet /

Luce Cimino

6 février : Marceau Chomier

7 février : Imran Si Larbi

8 février : Ayden Tassart

9 février : Léon Phu

11 février : Noélia Beaudera /

Leon Bordat Telo

13 février : Madelyn Chau /

Gabriel Martinez

22 février : Antoinette Boone

Arbod Borssat de Laperousse

23 février : Adam Krimi

24 février : Adrien Garibian /

Ariane Truchon /

Lila Branger

25 février : Elisabeth Altazin /

Armel Drucy

26 février : Alfonso Van Robais

Castineira

27 février : Jade Odonnet Morel

28 février : Adèle Duhamel /

Malo Aulnette

1^{er} mars : Gabriel Pontet Bouaziz

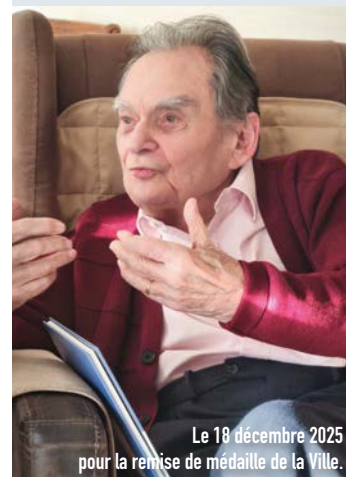
2 mars : Alix Bouilly /

Azenor Traissard Marie /

Ferdinand Daviet

Centenaire

Pierre Riegert a fêté ses 100 ans le 1^{er} juin 2025. La rédaction lui adresse ses plus chaleureuses félicitations pour ce bel anniversaire.



Le 18 décembre 2025 pour la remise de médaille de la Ville.

3 mars : Lucas Dujardin Potier
4 mars : Adèle Boudet /
 Cassandre Cédric /
 Jill Rémond
5 mars : Ismaïl Sy
6 mars : Valentin Michel
10 mars : Inaya Rahman /
 Oscar Gaesler
11 mars : Pierre Portet
13 mars : Ruchama Faria
 Dos Santos /
 Marguerite Passot /
 Madeleine Comparot
14 mars : Eléonore Harmel
 McCarthy
15 mars : Ndeye-Hawa Dia
16 mars : Pia Lachab
20 mars : Ibrahim Masum /
 Micaël Bilong
21 mars : Charlie Tanésie
23 mars : Eléonore Crémillère /
 Henri Prigent /
 Constantin Senecal
24 mars : Bellamy Dony Stanfa /
 Noa Fricot
25 mars : Misk-Ange Fakkar
27 mars : Cyprien Gastou
28 mars : Sohan Abdesslem
30 mars : Eya Masri /
 Eloi Ariaux /
 Élise Guittet
31 mars : Lyed Boumeddane
1^{er} avril : Fabiola Grangé
2 avril : Diane D'Acremont /
 Louise Di Bona
5 avril : Guillemette Godel
7 avril : Ambroise Gamet /
 Oscar Frêne Jully
8 avril : Rose Chaffardon /
 Corentin Cartier
9 avril : Anastasia Gérin
 Tisserand
10 avril : Atlas Derexel
 Benhamida
11 avril : Quitterie de
 Roquemaurel /
 Paula Huguet
12 avril : Augustin Cadiou /
 Aïcha Camara ■

Mariages

Toutes nos félicitations à...

31 janvier : Agathe Grégoire
 et Augustin Brateau
14 février : Marion Mazari
 et Cyprien d'Harcourt /
 Annaëlle Loppinet et Denis
 Verot /

Victoire de Lustrac et Valentin
 Auplat /
 Caroline Mangin et Sébastien
 Ferrand
2 mars : Claire Matos Sousa
 et Mikaël Debaussage
14 mars : Constance Garnier
 et Rémi Brigaud /
 Marie Garnavault et Thomas
 Pinsard /
 Élisabeth Lebel et Arthur
 Sermanet /
 Tatiana Sevastianova et Frédéric
 Bonnin
21 mars : Isabelle Ducrest et Pierre
 Servin /
 Ekaterina Aleksenko et Gabriel
 Sarfati
28 mars : Laure Dagousset et
 Jérémy Mangin /
 Victoire Vienne et Sylvain
 Fournier
11 avril : Pauline Viseur et Martin
 Savinel /
 Nawal Zahaoui et Paul Gresy /
 Clémence Guillaud et Thomas
 Raimbault /
 Charlotte Maes et Aymeric de
 Ragueneil de Montmorel /
 Anne-Lise Castel et Bruno
 Chaves Ferreira /
 Merve Melis Karakoç et
 Antoine Le Lay /
 Nolwenn de Froissard de
 Broissia et Briec Simonin /
 Laure Tissier et Paul Dessaint /
 Célia Noël et Thomas Gauthier ■

Décès

Nos sincères
 condoléances aux
 proches de...

3 janvier : André Faure (90 ans)
8 janvier : Colette Melchio
 née Luzy (87 ans)
9 janvier : Gertrude Gustave
 (83 ans) /
 Monique Vaillant née Dubuc
 (90 ans) /
 Jean-Louis Bereil (81 ans)
10 janvier : Jocelyne Aubry
 (63 ans) /
 Armindo De Oliveira Simoes
 (81 ans)
13 janvier : Roger Le Gonidec
 (89 ans) /
 Jean-Philippe Ligouzat
 (61 ans) /
 Michel Farin (90 ans)

14 janvier : Francis Crépy (97 ans) /
 Monique Fardoulis (87 ans)
15 janvier : Paul Larivaille (93 ans)
18 janvier : Jeanne Matz née du
 Foussat de Bogeron (91 ans)
19 janvier : André Bédél (79 ans) /
 Jean Passerieux (94 ans)
20 janvier : Pierrette Cuif
 née Grammont (87 ans)
21 janvier : Geoffroy Nicolazo
 de Barmon (94 ans) /
 Josette Stasiak née Barot
 (83 ans) /
 Valentin Zelenko (90 ans)
22 janvier : Françoise Cadiet
 née Robin (86 ans)
23 janvier : Anne Marie Sanchez
 née Loiret (84 ans) /
 Jean-Paul Cavalier (62 ans)
25 janvier : Michel Dubois
 (86 ans) /
 André Courtiller (89 ans)
26 janvier : Vimala Menut (47 ans)
27 janvier : Douang Souchith
 (88 ans) /
 Jean Legué (88 ans) /
 Teresa Posada (87 ans)
28 janvier : Janine Lintanff
 née Knobelspiess (89 ans)
29 janvier : Théodore Gagosz
 (87 ans)
30 janvier : Pierre Juguet (83 ans)
2 février : Alain Séheut (66 ans)
7 février : Marie-Pierre Grisez
 née Villain (86 ans)
8 février : Philippe Choutet
 (84 ans) /
 Michel Gilliet (83 ans) /
 Anthony Corso (33 ans)
9 février : Angel Haquin
 née Guilhem (96 ans)
10 février : Anna Gilles (92 ans)
11 février : Gérard Hoc (83 ans)
12 février : Claude Bourhis
 (84 ans) /
 Hughes Mircher (93 ans) /
 Jacques Adda (92 ans)
17 février : Alain Fourgeot (91 ans) /
 Jean Kérouanton (88 ans)
18 février : Bernard Bancal
 (84 ans) /
 Jeannine Jarroir née Guillevin
 (93 ans)
20 février : Fernand Bonneau
 (75 ans)
27 février : Simone Bagneris
 née Longeau (90 ans)
28 février : Marie-Geneviève
 Boukhéris née Niérat (88 ans)
1^{er} mars : David Hanna (76 ans)

3 mars : Françoise Le Pargneux
 née Audemard d'Alançon
 (91 ans)
4 mars : Edouard Ratajczak
 (86 ans) /
 Bernard Guillaud (89 ans) /
 Yves Debans (89 ans)
5 mars : Maria Reis Alves
 Da Costa née Araujo Da Silva
 (79 ans) /
 Marie-Thérèse Mahé (86 ans)
6 mars : Emilia De Jesus Da Silva
 Freitas née Dos Santos Carreira
 (79 ans) /
 Mireille Souchard née Reynaud
 (59 ans)
10 mars : Jean Guy (86 ans)
11 mars : Jean Lienthinger
 (90 ans) /
 Stanko Bojic (86 ans)
12 mars : Jean Michel (84 ans) /
 Suzanne Desrioux née Marlier
 (97 ans)
13 mars : Patrick Baffert (76 ans) /
 Yves Demarly (98 ans)
14 mars : Serge Buggia (99 ans) /
 Michèle Baraquin
 née Desjardins (94 ans)
18 mars : Jacqueline Guyon
 née Fresnaie (86 ans) /
 Michelle Fougeray née Callot
 (91 ans) /
 Hélène Vincent née Brintet
 (91 ans)
21 mars : Marcelle Chotard née
 Georges (77 ans)
22 mars : Annie Bertrand née
 Leroux (87 ans)
23 mars : René Rabineau (98 ans)
24 mars : Monique Le Tirant née
 Geffroy (78 ans)
28 mars : Josette Rusquet née
 Fette (78 ans)
30 mars : José Vaz Clara (91 ans)
2 avril : Odile Guibert née Roussel
 (93 ans)
3 avril : Jeannette Delaunay
 née Andreani (88 ans)
4 avril : Françoise Passerieux
 née Lebon (92 ans)
5 avril : Christian Dugardin
 (80 ans) /
 Mohamed Gargouri (73 ans)
6 avril : Jean Joly (97 ans)
8 avril : Jean-Claude Pilleux
 (80 ans)
9 avril : Manuel Miranda Dos Reis
 (86 ans) ■